

La Chine et les syndicats

Publié 31 août 2010 Chine



Quoiqu'on en dise en France, il y a des syndicats en Chine, à la fin de l'année dernière, le pays comptait 1,84 millions d'organisations syndicales au niveau de base, rassemblant 226 millions de membres, d'après les chiffres de la FSCE. La vraie question est celle de leur implantation inégale, en particulier dans les entreprises privées, étrangères, et surtout en ce qui concerne les travailleurs migrants. C'est un problème que nous avons souvent posé dans ce blog. Nous assistons actuellement à une évolution importante.

La Fédération des Syndicats de Toute la Chine (FSTC) a recommandé ce week-end que des syndicats soient créés dans toutes les entreprises privées, y compris celles à capitaux étrangers ou celles à capitaux de Hong Kong ou de Taiwan.

La FSTC a publié une note urgente vendredi soir, en demandant que dans toutes les branches soit promue une couverture syndicale afin d'améliorer la protection des intérêts des travailleurs, et en particulier celle des travailleurs migrants. Elle a exhorté les syndicats à favoriser la création d'un système de négociation collective des salaires, en accord avec les lois sur le travail et les syndicats, ainsi que d'aider les travailleurs qui sont affectés à une ligne de fabrication à obtenir un meilleur salaire.

Les syndicats devront également inciter les entreprises à enrichir la vie de leurs employés, en organisant davantage d'activités sociales, de distractions et de sport. Dans le même temps il est prévue d'améliorer la représentativité syndicale qui a

souvent été critiquée, en réclamant que davantage de responsables syndicaux soient désignés par la voie des élections de la base.

Le contexte des suicides, des mouvements sociaux, mais aussi l'évolution de la structure productive

La récente vague de suicides à l'usine Foxconn, société à capitaux de Taiwan, et une grève massive chez le constructeur automobile nippon Honda dans son usine de Foshan, toutes deux situées dans la province du Guangdong, au Sud de la Chine, ont mis en évidence les conditions de vie difficiles des travailleurs, dont beaucoup font face à des salaires bas et de mauvaises conditions de travail.

Foxconn a proposé une augmentation de 30% des salaires et Honda envisage de relever le salaire de base de près d'un quart.

Cette situation n'est pas nouvelle, ce qui l'est est la publicité que les médias gouvernementaux ont accordé à ces affaires, l'encouragement de fait apporté aux revendications et l'incitation en particulier à augmenter les salaires. Le contexte est aussi celui – face à la crise économique qui restreint les exportations- de développer un marché intérieur. Il s'accompagne de mesures concernant l'éducation, la santé pour élargir les droits. Le contexte est aussi celui d'un changement de la structure productive de la Chine. Si la Chine reste la manufacture du monde, elle tend de plus à développer de hautes technologies et des services. Enfin, la Chine insiste désormais sur le creusement des inégalités et les tensions insupportables qu'elles génèrent. Et on peut dire que quand des problèmes apparaissent aussi fréquemment dans les médias et dans les discours gouvernementaux c'est que le choix a été fait de les résoudre.

Un porte-parole de la FSTC a déclaré que la proportion des salaires dans le PIB de la Chine est en baisse depuis 22 ans, ce qui est source potentielle de conflits sociaux, d'après la Fédération. Les experts ont prévenu que ce sujet doit être traité avec soin, car il concerne un large groupe de personnes, clés de la croissance économique et de la stabilité sociale du pays.

Dans le même ordre d'idées, la semaine dernière, le gouvernement municipal de Beijing a décidé d'augmenter le salaire minimum dans la ville, qui passera de 800 Yuans (118 Dollars US) à 960 Yuans par mois. On estime que cette augmentation de salaire de 20% bénéficiera à près de 100 000 personnes.

Avant même cette initiative de la ville de Beijing, les provinces du Guangdong, du Shandong, du Ningxia, du Hubei et de nombreuses autres provinces ou régions autonomes avaient également relevé leur salaire minimum. La hausse moyenne est d'environ 15%.

Désormais l'attention se porte sur les entreprises privées et sur les entreprises étrangères. La Chine ne semble plus craindre leur départ soit parce que les transferts de technologie espérés sont réalisés, soit parce que la Chine sait que ces entreprises visent le très grand marché chinois et ne quitteront pas le pays malgré les augmentations de salaire.

Les statistiques de la FSTC ont montré qu'à la fin de 2008, plus de 4 100 sociétés étrangères majeures faisaient des affaires en Chine. A cette date, 82% de ces entreprises disposaient de syndicats. Mais dans les entreprises privées de petite taille, ce chiffre était bien inférieur, et dans certains cas, les syndicats soit souffraient de l'interférence des entreprises, soit même étaient sous leur contrôle.

Changement dans la représentativité des syndicats

Un haut fonctionnaire a déclaré lundi que la Chine encouragerait les élections directes des responsables syndicaux de base, afin de permettre que les droits des travailleurs soient mieux protégés.

De nombreux responsables syndicaux sont actuellement nommés – et payés – par les entreprises qui emploient les travailleurs qu'ils sont censés protéger.

« Des élections démocratiques sont un critère-clé pour mesurer l'efficacité d'un syndicat », a dit Guo Wencai, Directeur général du département construction de capacité et organisation de base à la Fédération des Syndicats de la Chine Entière (FSCE).

M. Guo a déclaré que la FSCE souhaitait que la pratique des entreprises, nommant les responsables syndicaux, voire désignant une personne provenant de la direction des ressources humaines pour agir en tant que responsable syndical, cesse, car cela porte atteinte à l'indépendance des syndicats et à leur capacité à protéger les droits des travailleurs.

La Chine a cependant déjà testé les élections directes des responsables syndicaux dans les zones côtières depuis quelques années.

Ainsi, par exemple, dans le District de Xuhui, à Shanghai, pionnier dans ce domaine, les élections directes des responsables syndicaux concernent 79% des organisations de base du district, d'après le Labor Daily, journal de Shanghai.

Les élections directes des responsables syndicaux seront étendues pas à pas, a précisé M. Guo.

Pour se présenter à une élection, les membres d'un syndicat se recommandent eux-mêmes, ou recommandent d'autres personnes, et après une présentation initiale, c'est la fédération des syndicats qui désigne les candidats officiels. Après cela, les futurs dirigeants sont élus par le vote de tous les membres du syndicat.

La FSCE est également favorable à ce que les fédérations de syndicats engagent et forment elles-mêmes les responsables avant de les envoyer dans les entreprises. Le président et le vice-président seraient ensuite élus par les employés.

Mais les dirigeants élus de cette manière ne seraient pas payés par l'entreprise, mais par la fédération, ont précisé des membres de la fédération.

Le Beijing News a de son côté rapporté que la ville de Beijing adopterait bientôt ce système.

« Puisqu'il est payé par l'entreprise, si un président de syndicat ne satisfait pas l'employeur, il risque d'être licencié », dit l'article, citant un membre de la Fédération Municipale des Syndicats de Beijing.

Et dans la mesure où les responsables syndicaux sont payés par les entreprises, nombre de syndicats sont incapables de protéger les droits des travailleurs, a-t-il ajouté.

Yang Yansui, expert en monde du travail à l'Université Tsinghua, salue cette initiative et pense que ces bénéficiaires iront au-delà de la simple indépendance économique des responsables syndicaux.

« Un responsable syndical choisi à l'extérieur (du syndicat) pourra avoir un sens des responsabilités sociales plus fort, et posséder même des compétences à caractère professionnel, comme des connaissances en droit, en finances ou en gestion. Ce genre d'expertise serait une bonne chose pour mener des négociations collectives efficaces avec les patrons », dit Mme Yang.

Mais Mme Yang précise aussi que ces responsables syndicaux ne doivent pas seulement savoir comment protéger les droits des employés lors des conflits, mais aussi être familiers avec les activités et le plan de développement de l'entreprise.

Car, dit-elle, un responsable syndical qui ne sait pas faire autre chose que d'affronter l'employeur peut placer l'entreprise dans une position difficile, et cela ne sera pas bon pour les employés non plus.

Dans un développement lié, Wang Yipu, Vice-président de la FSCE, a déclaré lundi que d'ici deux ans, tous les syndicats du pays mèneraient des négociations collectives sur les salaires.

Les dirigeants de certains syndicats manquent de connaissances en matière de négociation collective, et les syndicats locaux devraient prendre la responsabilité de les former aussi pour ça, a-t-il dit.

D'après M. Wang, près de 80% des entreprises en Chine sont soit privées soit appartiennent à des étrangers, les très grosses entreprises sont soit publiques, soit à capitaux étrangers, mais le tissu des PME est totalement privatisé et c'est là que l'on constate le plus d'abus ; il a ajouté que les syndicats doivent aussi protéger les intérêts des travailleurs migrants.

A la fin de l'année dernière, le pays comptait 1,84 millions d'organisations syndicales au niveau de base, rassemblant 226 millions de membres, d'après les chiffres de la FSCE.

Danielle Bleitrach

à partir de différents articles du Quotidien du Peuple en ligne